

## Vrai ou Faux ?



L'apport de broyage est bénéfique pour mon jardin.

- ✓ **VRAI** Les plantes paillées sont naturellement nourries, les arrosages et le désherbage sont réduits. Un bon broyage procure aussi une matière première de qualité pour réaliser le compost.

Je dois quand même passer à la déchetterie déposer mon broyat.

- ✗ **FAUX** Nul besoin d'évacuer le broyat vers une déchetterie, il peut directement être réutilisé dans votre jardin pour la création de compost ou de paillage de vos massifs, haies, potager...

Je peux brûler mes déchets végétaux dans mon jardin.

- ✗ **FAUX** Il est interdit de brûler ses déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre (trouble du voisinage, risques d'incendies, émissions de polluants). En cas de non-respect une amende de 450€ peut être appliquée pour un particulier.



# JE JETTE MOINS AU JARDIN

## Je passe au broyage!

Marine Com - Ne pas jeter sur la voie publique



**JE BÉNÉFICIE 1 FOIS PAR AN  
D'UN BROYAGE DES VÉGÉTAUX  
GRATUIT À DOMICILE**

Plus d'infos sur : [jejettemoins-dk.fr](http://jejettemoins-dk.fr)

**PLUS D'INFOS SUR : [jejettemoins-dk.fr](http://jejettemoins-dk.fr)**

Pour toute précision, le numéro vert est à votre écoute :

**N° Vert 0 800 22 45 57**

APPEL GRATUIT

**ECO  
GAGNANT**

JE CHANGE  
LE MONDE  
ET J'Y GAGNE

**DÉSHERBAGE RÉDUIT  
PAS DE DÉPLACEMENT EN DÉCHÈTERIE  
MOINS D'ARROSAGE  
BÊCHAGE LIMITÉ**

**Dunkerque**  
*Grand Littoral*  
COMMUNAUTÉ URBAINE

**Ne jetez plus vos tailles de haies.**

**Valorisez les directement dans votre jardin : optez pour le broyage de végétaux !**

## LE BROYAGE, C'EST QUOI ?

Le broyage de végétaux consiste à réduire en copeaux, les branches et branchages issus du jardin. Les copeaux obtenus par l'action de broyeur sont appelés « broyat ».



## QUE FAIRE DE MON BROyat ?

Après l'avoir bien fait sécher, il peut être utilisé pour pailler le potager, les allées, les pieds des arbres, les massifs de fleurs...

## LES AVANTAGES DU PAILLAGE AVEC LE BROyat

- **Limite le désherbage :**  
Le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol, ainsi les plantes indésirables ne germent pas.
- **Diminue les arrosages :**  
La couche de paillage permet de conserver plus longtemps la fraîcheur et l'humidité du sol.
- **Évite de bêcher pour « aérer le sol » :**  
Le paillage améliore l'activité du sol et le développement des micro-organismes.
- **Conserve les légumes et fruits propres**  
en évitant les éclaboussures de terre en cas de pluie.
- **Constitue une réserve de matière sèche**  
pour le composteur.

# JETER MOINS Trier mieux !

Tel est le défi lancé par la Communauté urbaine de Dunkerque avec le dispositif Eco-Gagnant.

À travers ses politiques publiques et pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique, la collectivité entend faire gagner le citoyen sur tous les fronts : son pouvoir d'achat, sa santé et son cadre de vie.

Avec des gestes simples et quotidiens, chacun peut agir considérablement sur sa production de déchets et, ainsi, réaliser des économies.



Dans le cadre d'Éco-Gagnant, la Communauté urbaine de Dunkerque propose à partir du 1<sup>er</sup> août 2022 le broyage des végétaux\* à domicile sur rendez-vous.

Un service gratuit (1 fois par an).  
Il suffit de prendre rendez-vous sur : [www.jejettemoins-dk.fr](http://www.jejettemoins-dk.fr)  
rubrique mes infos déchets.

\* Ce dispositif fonctionne uniquement du 1<sup>er</sup> août au 31 mars, conformément aux recommandations de l'Office Française de la biodiversité et de la Ligue de Protection des Oiseaux.

